



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°2/2007

FEVRIER 2007

Ce Bulletin est publié avec le soutien de la communauté européenne, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances - Unité E2 Inclusion, Aspects sociopolitiques des migrations, Intégration des politiques sociales. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	2	Programme de travail de la Commission européenne pour 2007	10
Nouveau programme de travail pour SME: De l'exclusion à l'inclusion – Faire de l'inclusion sociale une réalité pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans l'Union européenne	2	Une nouvelle source d'informations sur les systèmes et les politiques de recherche dans l'UE.....	10
Réponse de SME à la communication de la Commission sur les services de santé	2	DG Emploi et Affaires Sociales	10
Nouveau site internet pour le Réseau européen d'économie de la santé mentale - phase II	3	Actualité: l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous	10
Représentation de SME à différentes réunions	3	Rapport annuel 2006 de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination	11
II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES.....	4	VII. PARLEMENT EUROPEEN.....	11
Une nouvelle directrice exécutive chez InterMinds...4		Une définition large du logement social obtient un soutien au sein du parlement européen.....	11
Fédération flamande des institutions de soins catholiques	4	VIII. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE	11
III. COMPTES RENDUS DE CONFERENCES	5	Révision des troubles mentaux et comportementaux dans la ICD-10	11
Réunions des OING au Conseil de l'Europe, 29 janvier – 1er février 2007, Strasbourg (France).....	5	IX. NATIONS UNIES.....	12
Premier Sommet sur l'Egalité et Ouverture de l'Année 2007 de l'Egalité des Chances pour Tous	5	Les Nations Unies adoptent une Convention sans précédents sur les Droits des Personnes handicapées	12
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES	6	X. DIVERS	12
Forum européen des personnes handicapées	6	Conférence IMHPA.....	12
RAPPEL: Campagne «1MILLION4DISABILITY » du FEPH	6	INTERCAMHS –L'Alliance internationale pour la santé mentale des enfants et des adolescents et des écoles	13
Réunion du comité des droits de l'homme du FEPH à Bruxelles (Belgique), le 20 janvier 2007	6	Indicateurs de santé mentale.....	13
Plateforme Sociale.....	7	XI. SITES INTERNET	13
Une nouvelle directrice pour la Plateforme Sociale...7		Un index en ligne des droits de l'homme universels est maintenant disponible	14
Mental Disability Advocacy Center	7	XII. PUBLICATIONS	14
Une cour d'appel tchèque déclare l'hospitalisation forcée illégale	7	Rapport final du projet MINDFUL.....	14
Le gouvernement estonien doit s'engager dans des réformes dans le secteur de la santé mentale.....	7	En affaires pour de bon: La solution à l'emploi proposée par l'entreprise sociale	14
Inclusion Europe	8	Législation antidiscriminatoire dans votre pays	14
Inclusion Europe a remporté un appel d'offre pour une étude sur la discrimination envers les personnes en situation de grande dépendance ou ayant des besoins complexes	8	Revue sur l'éthique en santé mentale	15
V. UNION EUROPEENNE	8	XIII. EVENEMENTS A VENIR.....	15
L'UE investit dans le développement de centres de proximité pour la santé mentale en Roumanie	8		
L'Allemagne veut une constitution européenne plus sociale.....	9		
Appel à experts sur le handicap pour le 7 ^{ème} Programme cadre	9		
Site Internet du 50 ^{ème} anniversaire de l'UE	9		
VI. COMMISSION EUROPEENNE	10		

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

Nouveau programme de travail pour SME: De l'exclusion à l'inclusion – Faire de l'inclusion sociale une réalité pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans l'Union européenne

Le programme se base sur les premiers résultats et les enseignements tirés du projet de SME «*Bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion des personnes ayant des problèmes de santé mentale*». Le programme vise à accroître les efforts pour sensibiliser au niveau local, national, régional et européen grâce :

- à l'analyse de la situation d'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans tous les Etats membres de l'Union européenne (UE), au niveau de l'accès aux services sociaux et sanitaires, de l'emploi, de l'éducation et de la formation, du logement, du transport et des loisirs – l'accent sera mis en particulier sur les femmes, les enfants, les adolescents, les immigrants et les personnes âgées ayant des problèmes de santé mentale, qui sont souvent confrontés en même temps à plusieurs formes d'exclusion sociale;
- au rassemblement, dans chaque Etat membre de l'UE, des différentes parties prenantes (stakeholders) pour discuter, avec elles, de la situation actuelle de l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale et du développement de stratégies et politiques d'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale;
- au contact, dans chaque Etat membre de l'UE, des personnes responsables de la rédaction des rapports nationaux sur les stratégies en matière de protection sociale et d'inclusion sociale, ainsi qu'à la participation au suivi et à la mise en œuvre des rapports et à la proposition de stratégies pour l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, stratégies à inclure dans les futurs rapports;
- en faisant connaître les activités au niveau local, national, régional et européen, grâce à des communiqués de presse et autres publications, grâce aux médias (par exemple, les journaux locaux et la télévision locale), à des présentations lors de réunions, de l'assemblée générale de SME, etc.

SME compte des organisations membres dans chacun des 27 pays européens. Une organisation membre par pays servira de point central pour ce programme de travail. Les points centraux serviront aussi de «coordinateurs par pays» pour toutes les autres organisations membres de SME dans le pays en question. Les partenaires du projet «bonnes pratiques» serviront de «formateurs» pour les nouveaux points centraux, chaque partenaire se reliant ou se jumelant avec une ou deux organisations membres de SME dans les pays voisins. Un Comité Consultatif Européen composé de représentants de différents réseaux européens verra le jour et sera invité à donner ses commentaires sur le travail réalisé en matière d'inclusion sociale d'un point de vue spécifique (relatif au contenu), d'un point de vue local (relatif à la connaissance de la situation locale, régionale et nationale) et d'un point de vue européen. Ainsi SME et les points centraux seront informés et les réseaux européens auront la possibilité de dialoguer et d'échanger leurs points de vue sur leur approche spécifique sur la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Ce programme de travail espère ainsi promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, c'est à dire travailler pour une société européenne où tout un chacun profite d'un niveau élevé de santé mentale, vit comme un citoyen à part entière, jouit de ses droits fondamentaux et a accès aux services et aux aides nécessaires, grâce à une meilleure intégration des sujets relatifs à la santé mentale dans le processus d'inclusion sociale au niveau local, national, régional et européen.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, E-mail info@mhe-sme.org, Tél +32 2 2800468

Réponse de SME à la communication de la Commission sur les services de santé

Santé Mentale Europe (SME) a répondu à la consultation de la Commission sur les services de santé par le biais de sa contribution aux réponses adressées à la Commission le 30 janvier 2007 par la European Public Health Alliance (EPHA) et le European Patients Forum (EPF). Les commentaires clés de Santé Mentale Europe sur la communication sont les suivants:

- SME appelle de ses vœux une organisation des services de santé basée sur les principes d'accessibilité, de coordination et de continuité des soins, d'effectivité, d'équité et de respect des droits de l'homme.
- SME souhaite ardemment que soit prise en compte, en matière de mobilité des patients, la dimension relative à la santé mentale et au bien-être. L'information fournie par les services de santé devrait être précise, fiable, et «manipulée avec soin». Fournir une information erronée ou incomplète, de même que mal la communiquer, peut avoir un impact négatif sur la santé mentale des patients. Plus particulièrement, l'information fournie ne doit pas avoir pour conséquence de générer des attentes irréalistes ou de fausses croyances relatives à la santé du patient, son traitement et ses soins. Il a été prouvé que les patients ayant des attentes réalistes ont plus de chances de mieux faire face à leurs problèmes de santé. Il est donc essentiel que la fourniture d'information mène à des attentes qui soient partagées entre les professionnels et les patients.
- SME pense que l'autonomie et la liberté de choix des patients doivent être respectées. Les patients devraient recevoir des informations utiles leur permettant de se faire un avis propre tant s'agissant de leur traitement médical que de leur statut médical. Les besoins et opinions des patients devraient être pris en compte. L'implication des organisations de consommateurs et de familles dans la planification et la délivrance des services devrait être encouragée et accrue.
- SME plaide en faveur de l'établissement d'un cadre communautaire de soutien à la fourniture des services de santé mentale. Dans plusieurs Etats membres le processus de désinstitutionalisation a mené à une réduction significative du nombre des hôpitaux psychiatriques, et à une augmentation corrélative de la demande en services de santé mentale ambulatoires. Il a été prouvé que la fourniture de tels services était inadéquate et que l'accès à ces services était inégal. Une action au niveau communautaire est par conséquent nécessaire si l'on veut mettre l'accent sur le développement de services sociaux dans la communauté et sur leur coordination avec les services de santé généralistes. Une telle action facilitera l'accès aux services de santé mentale et réduira la stigmatisation qui est associée à la recherche d'aide auprès de professionnels de la santé mentale isolés.

Pour de plus amples informations contactez le secrétariat de SME, à info@mhe-sme.org. Pour lire les réponses de l'EPHA et de l'EPF allez sur www.epha.org et <http://www.eu-patient.eu/>

Nouveau site internet pour le Réseau européen d'économie de la santé mentale - phase II

Le nouveau site internet du Réseau européen d'économie de la santé (MHEEN II), conduit par la London School of Economics and Political Science et coordonné par Santé Mentale Europe, peut désormais être visité. Le site sera continuellement mis à jour et il fournira des informations sur les partenaires du MHEENII, les activités entreprises dans le cadre du projet, ainsi que les autres réseaux et événements clés relatifs à l'économie de la santé mentale.

Un récapitulatif des informations clés du projet MHEENII, telles que l'adhésion au réseau, ses objectifs et résultats peut être téléchargé sur:

http://www.mheen.org/Members%20only%20documents/Working%20documents/MHEENII%20Fact%20Sheet_v.6.pdf

Pour de plus amples informations: le site web du MHEENII, www.mheen.org, ou contactez Mari Fresu, à mari.fresu@mhe-sme.org

Représentation de SME à différentes réunions

Les 5-6 février 2007, John Henderson a assisté à la réunion du projet IMHPA (Implementing Mental Health Promotion Action) à Leyde (Pays-Bas).

Du 5 au 8 février 2007, Sogol Noorani, coordinatrice de projet, et Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME, ont participé à des visites d'échange sur le terrain à Prague (République Tchéque) et Bratislava (Slovaquie), dans le cadre du projet «*Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*».

Les 7-8 février 2007, Mme Ali Brummer, de l'Association finlandaise pour la santé mentale, qui est membre de SME, a représenté SME à la Conférence de haut niveau de Helsinki sur le financement des soins de santé, qui s'est déroulée à Helsinki (Finlande).

Les 8-9 février 2007, Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME, a assisté à une conférence importante sur le Modèle social européen, qui a eu lieu à Nuremberg (Allemagne).

Les 12-13 février 2007, Mary Van Dievel, directrice, Mari Fresu, coordinatrice de projet, et Fanny Muller, responsable de l'information, ont représenté SME à la première réunion de coordination du projet PROMENPOL, qui avait lieu à Bruxelles (Belgique).

Le 19 février 2007, Mary Van Dievel a rencontré Reinis Upenieks, président de l'organisation lettone SKALBES.

Le 20 février 2007, Mari Fresu s'est entretenue avec Mme Almhjell, conseillère du Vestfold County Council of Eastern Norway, sur les politiques relatives aux jeunes et à la santé mentale et sur les opportunités de financement au niveau européen.

Les 23-24 février 2007, Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a assisté à la réunion du conseil d'administration du FEPH (Forum européen des personnes handicapées) à Berlin (Allemagne).

Aux mêmes dates, Colette Versporten, membre du conseil d'administration de SME, a représenté SME à la conférence du CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education) en Picardie (France).

Du 26 au 28 février 2007, Sogol Noorani et Malgorzata Kmita, présidente de SME, ont participé aux visites d'échanges sur le terrain du projet «*Bonnes pratiques*» à Edimbourg (Ecosse).

Le 27 février 2007, une réunion entre l'Unité Inclusion Sociale de la Commission européenne et les réseaux européens actifs dans le domaine de l'inclusion sociale a été organisée à Bruxelles. Mary Van Dievel a assisté à la réunion et y a présenté Santé Mentale Europe.

Le 28 février 2007, Mari Fresu a assisté à la Journée d'information sur l'appel à propositions pour 2007 concernant la santé publique, qui a eu lieu à Luxembourg (Luxembourg).

II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Une nouvelle directrice exécutive chez InterMinds

Le Conseil d'InterMinds a le plaisir d'annoncer que Peter Kampman a pris sa retraite après 7 ans de service et que le Dr Sandra Grant OBE lui a succédé en tant que nouvelle directrice exécutive d'InterMinds.

Sandra concentrera ses activités sur ce qui est le plus important pour elle: L'implication et le leadership des usagers des services; Les soins de proximité en santé mentale; Le rôle vital des ONG; et Le respect de la diversité.

Sandra a été conseillère en santé mentale pour InterMinds pendant deux ans et c'est à ce titre qu'elle a été élue au Conseil d'administration de Santé Mentale Europe Europe et qu'elle fait partie du Groupe consultatif pour le projet «*Bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*». Elle a pris part à tous les projets en cours d'InterMinds.

Sandra peut être contactée à info@interminds.org

Pour de plus amples informations: le site web d'Interminds, www.interminds.org

Fédération flamande des institutions de soins catholiques

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Dr Carine Boonen n'est plus directrice de la Fédération flamande des institutions de soins catholiques (VVI).

Son remplacement sera bientôt décidé par le conseil d'administration.

Pour de plus amples informations: le site internet du VVI, <http://www.vvi.be/>

Vos activités et vos initiatives sont importantes! Elles peuvent être une source d'inspiration pour les autres!

III. COMPTES RENDUS DE CONFERENCES

Réunions des OING au Conseil de l'Europe, 29 janvier – 1er février 2007, Strasbourg (France)

La session d'hiver des OING (Organisations Internationales Non Gouvernementales) qui jouissent du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe a eu lieu à Strasbourg, dans les bâtiments du Conseil de l'Europe, du 29 janvier au 1^{er} février 2007.

Dès 1952, le Conseil a reconnu l'influence des organisations non gouvernementales en leur offrant la possibilité d'acquiescer un "statut consultatif". A l'heure actuelle, près de 400 OING bénéficient du statut consultatif (rebaptisé ensuite "statut participatif") auprès du Conseil de l'Europe.

Quand elles reçoivent ce statut, les ONG peuvent s'impliquer dans la définition des politiques et des programmes du Conseil de l'Europe. De plus, dans le cadre de leur rôle de conseiller sur les questions qui touchent la société civile, les ONG sont consultées par écrit ou par audition sur des thèmes d'intérêt mutuel.

Chaque année, une conférence plénière est organisée et toutes les ONG qui bénéficient du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe sont invitées. Cette conférence fixe des lignes directrices pour améliorer le fonctionnement du statut participatif.

Cette année, la réunion annuelle de la conférence des OING a eu lieu le 30 janvier 2007. Des hôtes de marque y étaient présents, comme Terry Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, et Monsieur l'Ambassadeur Guido Bellati Ceccoli, représentant permanent de Saint Marin au Conseil de l'Europe.

Des présentations de rapports d'activités et des discussions sur le suivi des différentes initiatives et activités d'OING ont alimenté la conférence. Les participants ont également adopté une résolution sur la situation de la société civile au Belarus et discuté en profondeur d'un projet de recommandation du Comité des Ministres sur le statut juridique des ONG et sur les règles de procédures révisées de la conférence des OING. Enfin, la nouvelle base de données du Conseil de l'Europe a été présentée: elle offrira des données pertinentes et mises à jour sur les OING qui bénéficient du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et elle sera accessible à partir du site du Conseil de l'Europe.

Du 31 janvier au 1^{er} février, différentes réunions des groupes thématiques des OIND ont eu lieu – santé, égalité des genres, pauvreté et cohésion sociale, droits de l'homme.

Fanny Muller, responsable de l'Information de SME, a assisté à ces réunions.

Pour de plus amples informations: le site web du Conseil de l'Europe,

<http://www.coe.int/T/F/ONG/Public/>

Premier Sommet sur l'Egalité et Ouverture de l'Année 2007 de l'Egalité des Chances pour Tous

C'est à Berlin, les 30 et 31 janvier, qu'a eu lieu cet événement spécial et important. Plus de 450 personnes originaires de toute l'Europe étaient présentes et les orateurs comprenaient des représentants du parlement européen, des politiciens, des organisations non gouvernementales européennes (ONGE) et des organisations de jeunes.

La séance d'ouverture s'est faite autour des allocutions d'Ursula von der Leyen, ministre fédérale allemande des affaires familiales, de Vladimir Špidla, commissaire européen pour l'Emploi, les Affaires Sociales et l'Egalité des Chances et d'Anna Zaborska, membre du Parlement européen, originaire de Slovaquie. L'orateur principal était Rita Sussmuth, ancienne présidente du Bundestag en Allemagne.

Les deux jours de cette rencontre se sont organisés autour de discussions très actives et autour de quatre ateliers qui ont approfondi les sujets importants:

- Les droits – faire fonctionner la législation;
- La représentation – faire entendre toutes les voix;
- La reconnaissance – mettre en lumière les bénéfices de la diversité;
- Le respect – éliminer les stéréotypes et les préjugés.

L'exposé «*Maximiser les avantages de la diversité*» a été au coeur de la conférence. Ce premier sommet européen avait pour objectif d'articuler et de renforcer l'égalité en Europe. Pendant tout le sommet, les délégués ont souligné l'importance d'aller vers un consensus qui offre une Europe juste pour tous où l'égalité des chances, la protection contre les préjugés, la discrimination sous toutes ses formes et les principes entérinés dans les lois relatives aux droits fondamentaux pénétreraient toutes les politiques et initiatives et tous les programmes et projets.

Il a été réaffirmé que les principes d'égalité et de non-discrimination sont entérinés dans les traités européens et qu'ils devraient constituer les principes fondamentaux sur lesquels les Etats de l'Union européenne se fondent. Les Etats membres ont le devoir et la responsabilité de mettre en place toutes les mesures nécessaires, y compris des cadres législatifs, pour appliquer réellement les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, indépendamment de l'âge, du genre, du statut parental, de l'identité et expression du genre, du statut marital, de la race, de la couleur, de l'apparence physique, du handicap, de la langue, de la religion, de l'orientation sexuelle, des propriétés, du statut de naissance ou autre.

Malgorzata Kmita, présidente de SME, a représenté SME à ce Sommet. Vous pouvez obtenir son résumé du Sommet auprès du secrétariat de SME.

Pour de plus amples informations: le site internet de l'Année,

http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/news/news_fr.cfm?id=203

Merci à Malgorzata Kmita, présidente de SME, pour cette contribution.

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

Forum européen des personnes handicapées

RAPPEL: Campagne «1MILLION4DISABILITY » du FEPH

La grande campagne d'envergure européenne du FEPH (Forum européen des personnes handicapées), qui a pour objectif de rassembler un million de signatures en faveur de mesures législatives communautaires de lutte contre toutes les formes de discrimination à l'encontre des personnes handicapées, de protection de leurs droits et d'amélioration de la qualité de vie de plus de 50 millions de citoyens handicapés, a été lancée le 23 janvier 2007.

Si nous voulons attendre le but d'1 000 000 de signatures, 5000 signatures devront être réunies chaque jour, par voie électronique ou manuellement, d'ici la **date de clôture officielle de la campagne, le 4 octobre 2007.**

Les membres de SME sont vivement encouragés à signer la campagne et à en faire la publicité dans leurs pays et réseaux respectifs.

Pour de plus amples informations et pour signer la campagne: le site web dédié à la campagne, www.1million4disability.eu

Réunion du comité des droits de l'homme du FEPH à Bruxelles (Belgique), le 20 janvier 2007

Le comité des droits de l'homme du FEDH (la fédération européenne des personnes handicapées) s'est réuni à Bruxelles le samedi 20 janvier 2007. Le rôle de ce comité est d'adresser au comité d'administration du FEPH des recommandations relatives à tout ce qui touche les droits de l'homme et le handicap.

C'était une réunion importante car elle portait sur la convention internationale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, qui doit maintenant être signée et ratifiée par différents pays.

La convention sur les droits des personnes handicapées va devenir l'une des pièces les plus influentes de la politique internationale relative au handicap. La ratification de cette convention permettra de réviser les lois, politiques et programmes mis en oeuvre dans les différents pays.

Pour que cette convention devienne effective, il est nécessaire que les organisations européennes, nationales et locales se saisissent de ce texte, en le diffusant et en l'expliquant, et s'impliquent dans le processus allant de sa ratification à sa mise en oeuvre effective par les Etats. C'est pourquoi il est important qu'elles arrivent à déterminer, pour chaque pays, quel sera le processus de ratification suivi, à savoir est-ce qu'une autorisation du parlement sera nécessaire ou pas au gouvernement pour qu'il puisse ratifier la convention.

Une part importante de la discussion du comité a porté sur la définition du handicap. En effet, il importe de soutenir le modèle social du handicap, plutôt que d'adopter l'approche médicale qui se contente de lister les déficiences et symptômes des personnes. Bien que le texte de la convention ne comporte aucune définition de l'expression «*personne handicapée*», son préambule comprend une reconnaissance du modèle social du handicap. Le terme «*mental*» a été choisi plutôt que l'expression «*people with psychosocial disabilities*» et il faudra encore se battre et être vigilant afin que les personnes handicapées par la maladie mentale puissent être protégées par cette convention.

Il est important de rappeler que même si la convention ne traite pas directement de la discrimination, elle est fortement basée sur une approche non discriminatoire.

Le second point à l'ordre du jour de la réunion fut la proposition de résolution du FEPH intitulée «*EDF Draft Resolution on active termination of live of infants with impairments and the right to live*», qui répond au protocole de Groningue de 2005 préparé par des pédiatres.

Martine Dutoit, directrice de l'association Advocacy France qui est membre de SME, a représenté SME à cette réunion.

Pour de plus amples informations: le site web du FEPH, <http://www.edf-feph.org/fr/welcome.htm>

Merci à Martine Dutoit pour cette contribution.

Plateforme Sociale

Une nouvelle directrice pour la Plateforme Sociale

Roshan Di Puppò a été nommée nouvelle directrice de la Plateforme Sociale.

Elle a rejoint la Plateforme en 2002 en tant que conseillère politique. Elle a aidé à mieux faire connaître les positions politiques du réseau et en faire une organisation plus efficace et professionnelle.

Roshan Di Puppò entrera dans ses fonctions le 1er mars, en remplacement de Simon Wilson, qui quitte la Plateforme après sept ans de service pour rejoindre The Centre, le premier «think-do tank» de Bruxelles.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Daniela Vincenti Mitchener, Tél +32 2 5081632, E-mail daniela.mitchener@socialplatform.org

Mental Disability Advocacy Center

Une cour d'appel tchèque déclare l'hospitalisation forcée illégale

Le Mental Disability Advocacy Center (MDAC) et la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) se félicitent du fait qu'une cour régionale tchèque ait défendu les droits fondamentaux d'une femme détenue dans un hôpital psychiatrique et forcée à accepter une médication psychiatrique sans son consentement.

Cette femme ne souffrait d'aucune maladie mentale grave, mais elle avait été retenue dans un hôpital psychiatrique tchèque pendant plusieurs semaines début 2006, sur l'initiative de son propriétaire.

La Cour d'appel régionale a estimé que sa détention à l'hôpital était illégale. La Cour régionale a constaté que le propriétaire était entré dans l'appartement de la femme sans son consentement, ce qui a probablement provoqué chez elle une certaine agitation, mais pas de dangerosité. Les conditions statutaires de détention n'étaient donc pas réunies.

Pour de plus amples informations : contactez le MDAC à mdac@mdac.info, ou visitez le site web, www.mdac.info

Le gouvernement estonien doit s'engager dans des réformes dans le secteur de la santé mentale

Suite à une table ronde organisée à Tallinn le 12 janvier, le Mental Disability Advocacy Center (MDAC) et l'association des patients estoniens ont lancé un appel au gouvernement estonien pour qu'il s'engage à mettre la législation relative à la santé mentale en conformité avec les standards internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme.

Des ONG et des décideurs politiques ont participé à cette table ronde. Celle-ci a mis en lumière le besoin urgent d'une révision du traitement accordé aux malades mentaux en Estonie. Elle a insisté sur sa législation inadéquate en matière de santé mentale qui, par

rapport aux standards relatifs droits de l'Homme, est nettement en retard comparée à la plupart des pays européens.

La table ronde avait aussi pour objectif de lancer un débat d'envergure nationale grâce aux contributions de tous les acteurs potentiels. La société civile a démontré à cette occasion qu'elle voulait et qu'elle pouvait contribuer à la réforme de la loi.

Pour de plus amples informations: contactez le MDAC à mdac@mdac.info, ou visitez le site web, www.mdac.info

Inclusion Europe

Inclusion Europe a remporté un appel d'offre pour une étude sur la discrimination envers les personnes en situation de grande dépendance ou ayant des besoins complexes

Inclusion Europe a remporté un appel d'offre européen pour une étude des risques spécifiques de discrimination envers les personnes en situation de grande dépendance ou ayant des besoins multiples.

Cette étude a pour objectif de mieux comprendre les obstacles rencontrés par les personnes en situation de grande dépendance et de trouver des façons de promouvoir la vie autonome. Le but est d'indiquer les domaines spécifiques où les personnes en situation de grande dépendance risquent davantage de connaître une discrimination. L'évaluation prendra en compte l'accessibilité, la disponibilité, la faisabilité financière et la qualité des services, ainsi que les possibilités d'aménagement raisonnable. L'éventuelle discrimination connue par les familles de personnes en situation de grande dépendance sera aussi examinée avec une attention toute spéciale.

L'étude comparera les approches politiques et les pratiques relatives aux personnes handicapées ayant des besoins complexes qui existent dans 12 pays européens.

Il s'agit donc d'une approche paneuropéenne et d'une analyse comparative qui fournira un aperçu des actions positives et des bonnes pratiques en matière de vie autonome. Les conclusions serviront de base à une réflexion sur la promotion de services de proximité centrés autour de la personne afin de combattre la discrimination rencontrée par les personnes en situation de grande dépendance.

Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, participera à ce projet en tant qu'experte.

Pour de plus amples informations: contactez Inclusion Europe à Secretariat@inclusion-europe.org, ou visitez le site web d'Inclusion Europe, www.inclusion-europe.org

Source: Communiqué de presse d'Inclusion Europe

V. UNION EUROPEENNE

L'UE investit dans le développement de centres de proximité pour la santé mentale en Roumanie

Le 21 décembre 2006, la Délégation de la Commission européenne en Roumanie et le gouvernement roumain ont lancé un appel à propositions d'une valeur de 2,4 millions d'euros dans le cadre du Fonds européen Phare pour le Développement de Services de proximité en santé mentale et pour la désinstitutionalisation des personnes souffrant de troubles mentaux – Composante B: Développement de centres de proximité pour la santé mentale. Cette composante a pour objectif de permettre aux ONG (organisations non gouvernementales) de s'impliquer dans l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de l'acceptabilité des services roumains de santé mentale.

Cet appel à propositions vise à développer et promouvoir les services de proximité en santé mentale dans les centres qui existent déjà (actuels laboratoires en santé mentale) et dans des centres indépendants (centres de proximité ayant des activités en santé mentale). L'objectif est aussi d'expérimenter une intervention de type mobile dans les zones rurales et/ou dans les petites villes ayant un centre de proximité proposant des activités en santé mentale. Les actions qui seront financées au titre de cette composante devront être liées à la promotion de la santé mentale, à la santé mentale sur le lieu de travail, à l'«advocacy» en matière de santé mentale, à l'éducation et à l'information en matière de santé mentale, aux services de proximité en santé mentale, etc.

La date limite pour l'envoi des candidatures est le **22 mars 2007 à 16:00** (heure officielle en Roumanie)

*Pour de plus amples informations: le site web d'Infoeuropa,
<http://www.infoeuropa.ro/ieweb/jsp/page.jsp?cid=196&lid=2&id=26572&changeLangEv=1>
Source: Weekly Update de l'OSMHI*

L'Allemagne veut une constitution européenne plus sociale

L'Allemagne, ainsi que d'autres Etats membres très favorables à la constitution européenne, veut ajouter un protocole social au Traité rejeté afin de gagner le soutien de la France et des Pays-Bas. Certains dirigeants européens préconisent même un engagement au niveau européen en faveur de la garantie d'un revenu minimum et d'une protection sociale de base. Toutefois, ce courant risque de compliquer les négociations avec le Royaume Uni, qui résistera probablement avec force à l'ajout de tout nouveau droit social à la constitution.

L'agenda politique est de plus en plus touché par cet accent mis sur les aspects sociaux de l'Union européenne (UE), en réaction à la préoccupation croissante selon laquelle l'Union favoriserait plus la libéralisation qu'elle ne protégerait les travailleurs contre les défis posés par la mondialisation et l'augmentation de la concurrence.

Selon des officiels de l'UE, la déclaration qui sera faite à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du traité de Rome, qui sera approuvée le 25 mars, pourrait mettre en lumière la protection sociale apportée par l'UE. Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a laissé entendre que la solidarité et la cohésion sociale pourraient être un des cinq points clés de la déclaration.

Pour de plus amples informations: lisez la totalité de cet article sur le site web d'European Voice, <http://www.europeanvoice.com/archive/issue.asp?id=526>

Appel à experts sur le handicap pour le 7^{ème} Programme cadre

Le 7^{ème} Programme cadre (PC7) sur la recherche a finalement été adopté en décembre 2006. Il inclut la recherche en matière d'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, de transport, de recherche socio-économique (par exemple, sur la vie autonome), de santé ... Les premiers appels à propositions ont été publiés.

*Pour de plus amples informations: le site web du PC7,
http://cordis.europa.eu/fp7/home_en.html*

Si vous pensez avoir une certaine expertise dans un domaine relatif à l'accessibilité des personnes ayant un problème de santé mentale, SME vous encourage vivement à vous inscrire comme expert. Il importe que les propositions ayant un intérêt pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant un problème de santé mentale devront être examinées par des experts provenant de la communauté des personnes handicapées. La Commission choisira des experts indépendants en fonction des aptitudes et des connaissances requises pour la tâche qui leur sera assignée. La rémunération se fera sous la forme d'un paiement par jour de travail, plus les frais de voyage et de subsistance. Un paiement de 450 euros par jour peut être alloué, si demandé.

*Pour de plus amples informations: le site web du PC7,
http://cordis.europa.eu/fp7/who_en.html#appointment*

Site Internet du 50^{ème} anniversaire de l'UE

Ce 25 mars 2007 marquera le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome, fondateur de l'Union européenne (UE) telle que nous la connaissons aujourd'hui. Cet anniversaire est une excellente occasion de célébrer mais aussi de mettre en lumière ce que l'intégration européenne a apporté à nos vies depuis sa création. Il nous permettra également de réfléchir à ce qu'était l'Europe il y a 50 ans, aux principaux succès et échecs de l'Union européenne et à ce que les citoyens européens attendent à l'avenir de l'Union européenne.

Pour commémorer cet anniversaire, la DG Communication de la Commission européenne a mis en place un site qui lui est consacré.

Le site comprend plusieurs sections consacrées aux célébrations, aux événements liés à l'anniversaire et aux faits, à l'histoire et aux succès fondamentaux de l'UE. Ce site existe dans les 22 langues officielles de l'Union européenne et il sera constamment mis à jour pendant toute l'année 2007.

Pour accéder directement au site internet: <http://50.europa.eu>.

VI. COMMISSION EUROPEENNE

Programme de travail de la Commission européenne pour 2007

L'agenda de la Commission européenne pour 2007 sera axé autour de quatre priorités: la prospérité, la solidarité, la sécurité et une voix plus forte dans le monde. La prospérité est clairement une priorité – comme en 2006 – et l'accent sera mis sur l'énergie, la migration économique, les industries de défense et les marchés.

La Commission européenne a, pour la première fois, organisé son agenda autour de 21 initiatives stratégiques qui seront au centre du travail des fonctionnaires en 2007. En plus de ces 21 stratégies, la Commission européenne a défini une série d'actions prioritaires qui seront adoptées au cours des 12-18 mois à venir.

Tous les sujets qualifiés de prioritaires ou d'initiatives prioritaires passeront par une évaluation d'impact. La Commission a également fait savoir qu'elle comptait s'engager davantage dans des consultations publiques.

Quant à l'amélioration de la réglementation, la Commission européenne lance actuellement une révision du Marché Unique pour examiner les avancées, identifier les manquements et proposer des actions pour l'avenir.

Un Livre blanc sur la Communication est aussi attendu.

Voici les initiatives relatives à la santé que la Commission a l'intention de publier en 2007:

- un Livre blanc sur la stratégie en matière de santé qui façonnera la politique en matière de santé en Europe;
- un cadre communautaire pour des services de santé efficaces et sûrs sera défini après la consultation sur les services de santé (qui est proche à présent: http://ec.europa.eu/health/ph_overview/co_operation/mobility/docs/comm_health_services_comm2006_fr.pdf);
- quant aux politiques sociales, on attend une stratégie européenne dans le domaine des services sociaux; une communication sur la révision à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda social (2005-2010) sera publiée; le but est de proposer un nouvel agenda en matière d'accès et de solidarité, après évaluation de la mise en œuvre de l'agenda social.

Pour de plus amples informations sur le programme de travail de la Commission: le site web de la Commission, http://ec.europa.eu/atwork/programmes/docs/clwp2007_fr.pdf

Source: bulletin de l'EPHA

Une nouvelle source d'informations sur les systèmes et les politiques de recherche dans l'UE

Le 12 janvier 2007, la Commission a lancé ERAWATCH, une nouvelle plate-forme d'information en ligne sur les systèmes et les politiques de recherche au sein de l'Union européenne. ERAWATCH appuie l'actuelle mise en place de l'Espace européen de la recherche (EER) en fournissant, aux décideurs politiques et aux analystes politiques qui travaillent dans le domaine de la science et de la recherche, des informations condensées et actualisées ainsi que des analyses sur l'évolution des systèmes et des politiques de recherche dans tous les États membres de l'Union européenne de même que dans certains autres pays. La plate-forme ERAWATCH contient des renseignements sur les documents stratégiques récents, les programmes de recherche, les agences de financement, les résultats de la recherche ainsi que les grands indicateurs tels que les dépenses, les publications et les brevets.

ERAWATCH est un service axé sur les besoins des utilisateurs, qui peuvent personnaliser le mode de présentation et de téléchargement des données. Ils sont également invités à transmettre leurs observations de manière à pouvoir faire évoluer le service et à l'améliorer.

Pour accéder directement à ERAWATCH: <http://cordis.europa.eu/erawatch/>

Source: Communiqué de presse de la Commission européenne

DG Emploi et Affaires Sociales

Actualité: l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous

1. Subvention de l'OSI pour la décennie Rom

L'Open Society Institute (OSI) a mis en place une subvention pour les projets financés au niveau européen ou national dans le cadre de l'Année européenne 2007. Cette subvention fait

partie du soutien de l'OSI à faveur de la Décennie de l'Inclusion des Rom 2005-15:
<http://www.romadecade.org>

La subvention de l'OSI sera accordée aux projets suivants:

- les projets doivent avoir une composante Rom évidente;
- les Roms doivent participer à la conception et à la mise en œuvre du projet;
- la préférence sera accordée aux projets liés à la décennie pour l'inclusion Rom.

Pour de plus amples informations: le site de lutte contre la discrimination,

http://ec.europa.eu/employment_social/eyeq//index.cfm?&page_id=43

Source: Weekly Mailing de la Plateforme Sociale

2. Site internet de lutte contre la discrimination:

La dernière rubrique «À la une» du site de lutte contre la discrimination est consacrée aux thèmes, activités et partenaires participant à l'Année européenne 2007 de l'égalité des chances pour tous.

Pour lire la rubrique: le site de lutte contre la discrimination,

http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/spot/jan07_fr.htm

Rapport annuel 2006 de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Le rapport annuel 2006 de la DG Emploi et Affaires Sociales sur l'égalité et la non-discrimination est à présent disponible.

La première partie du rapport résume les avancées dans la législation anti-discrimination et présente la situation actuelle dans chacun des 25 Etats membres. La deuxième partie décrit les objectifs principaux de l'Année européenne de l'Égalité des Chances pour Tous, explique ce qui va se produire et quand et interroge différents acteurs de la lutte contre la discrimination sur leurs espoirs et attentes lors de cette Année- ainsi que sur la façon dont ils comptent s'impliquer.

Pour télécharger le rapport: le site web de la Commission,

http://web20.s112.typo3server.com/fileadmin/pdfs/Reports/Annual_Reports_2006/annualrep06_fr.pdf

VII. PARLEMENT EUROPEEN

Une définition large du logement social obtient un soutien au sein du parlement européen

Les députés au Parlement européen sont arrivés à un compromis au sujet d'un amendement qui élargit la définition du logement social utilisée par la Commission européenne dans sa communication sur les services sociaux d'intérêt général.

Cet amendement a été proposé par le rapporteur Hasse-Ferreira et a reçu le soutien total du président suédois du Comité emploi et affaires sociales, Jan Andersson. Le vote devrait avoir lieu au Comité emploi le 1^{er} mars et il sera ensuite présenté en plénière à la fin mars ou en avril.

L'amendement demande d'élargir la définition de la Commission afin de prendre en compte:

- le vaste éventail de tâches menées à bien par les organismes de logement social dans les Etats membres;
- le principe de subsidiarité;
- les différentes significations du «logement social» dans les Etats membres de l'Union européenne;
- les principes du droit universel au logement et de la mixité sociale.

Pour de plus amples informations: le site web du Parlement européen,

http://www.europarl.europa.eu/news/public/default_fr.htm

Source: Newsflash du CECODHAS

VIII. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Révision des troubles mentaux et comportementaux dans la ICD-10

Un groupe international consultatif a été mis en place pour assister l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) dans la révision des troubles mentaux et comportementaux dans la Classification internationale des maladies et des problèmes de santé qui leur sont liés, Dixième édition (International Classification of Diseases and related Health Problems, Tenth edition -

ICD-10). La première réunion du Groupe consultatif a eu lieu dans les locaux de l'OMS à Genève (Suisse) les 11-12 janvier 2007. Le département «Mental Health and Substance Abuse» de l'OMS est responsable de la conduite de ce travail, en collaboration avec le Département «Measurement and Health Information Systems».

Pour de plus amples informations: le site web de l'OMS,

http://www.who.int/mental_health/en/

Source: e-update de l'OMS

IX. NATIONS UNIES

Les Nations Unies adoptent une Convention sans précédents sur les Droits des Personnes handicapées

C'est en décembre 2006 que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une convention relative au handicap, le premier traité sur les droits de l'homme de ce 21^{ème} siècle que le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan a qualifié «*d'aube d'une nouvelle ère*» pour près de 650 millions de personnes dans le monde qui connaissent un handicap. Cette convention sur les droits des personnes handicapées (CDPH) est le premier traité juridiquement contraignant qui protège et promeut les droits des personnes handicapées, y compris celles qui ont un handicap psychosocial (problèmes de santé mentale) ou un handicap intellectuel.

La CDPH est composée de 50 articles qui couvrent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels et qui traitent de la non-discrimination dans tous les aspects de la vie publique et privée. La CDPH adopte le modèle social du handicap et:

- elle comporte le droit sans précédent de *vivre de façon autonome* et d'être impliqué dans la vie de la communauté; il existe donc pour la première fois une obligation légale à la charge des Etats de faire de la désinstitutionalisation une réalité;
- Elle assure aux personnes handicapées une *capacité légale identique à celle des autres personnes* dans tous les domaines de la vie; les Etats doivent donc changer leurs anciennes législations relatives aux tutelles et reconnaître la prise de décision assistée;
- elle entérine le *droit à un consentement informé sur le traitement médical*; cette disposition, ajoutée à la capacité légale identique à celle des autres personnes, donne aux personnes handicapées et à leurs défenseurs un instrument de poids pour lutter contre les interventions forcées;
- elle interdit toute *discrimination basée sur le handicap* en cas de privation de liberté, un problème qui touche surtout les personnes ayant un handicap psychosocial ou intellectuel;
- elle oblige les Etats à protéger et promouvoir les droits des personnes ayant un handicap psychosocial ou intellectuel sur la même base que pour les personnes souffrant d'autres types de handicaps.

L'Assemblée générale des Nations Unies a également adopté un protocole optionnel à la CDPH, qui permettra aux particuliers de porter plainte. Le protocole permet aussi à l'organe responsable de la surveillance du traité de mener des enquêtes en cas de violations graves et systémiques des droits protégés par la convention.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la convention,

<http://www.un.org/disabilities/convention/>

Source: Communiqué de presse du MDAC

X. DIVERS

Conférence IMHPA

La conférence IMHPA (Implementing Mental Health Promotion Action), «*Joining forces across Europe for Prevention and Promotion in Mental Health*» aura lieu à Barcelone (Espagne) les 13, 14 et 15 septembre 2007.

Les préparations vont bon train, pour en faire un événement hautement interactif et synergétique facilitant la collaboration entre les parties prenantes (stakeholders) clés

impliquées dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes du secteur de la santé mentale publique.

Les participants à la conférence comprendront des décideurs politiques, des exécutants, des promoteurs de la santé, des spécialistes de la prévention et des planificateurs travaillant avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales au niveau local, national et européen, ainsi que des chercheurs, des cliniciens et des fournisseurs de services. Les séances plénières, où interviendront des orateurs de marque, seront complétées par de nombreuses séances parallèles à caractère pratique et plusieurs opportunités de formation.

Un appel formel à la soumission d'exposés sera diffusé début 2007.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Fleur Braddick, imhpa@gencat.net, ou visitez le site web, <http://www.gencat.net/salut/imhpa/Du32/html/en/Du32/index.html>

INTERCAMHS –L'Alliance internationale pour la santé mentale des enfants et des adolescents et des écoles

L'Alliance Internationale pour la santé mentale des enfants et des adolescents et des écoles (INTERCAMHS) travaille à la mise en place, dans les écoles, des conditions nécessaires pour promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes et aider les gouvernements, les écoles, les professionnels de la santé et les professeurs à reconnaître les avantages à avoir des enfants mentalement sains.

Intercamhs est la première alliance internationale à promouvoir le rôle des écoles dans le traitement de la santé mentale des enfants et des adolescents. Depuis sa création en 2003, l'alliance n'a pas cessé de grandir pendant quatre ans et elle compte à l'heure actuelle plus de 300 membres, originaires de plus de 35 pays et issus d'environnements professionnels très divers. Le Centre de Développement de l'Éducation (CDE), une division des Programmes de développement humain et sanitaire (DHS), est le secrétariat et le siège administratif de l'Alliance. Le Comité Consultatif de l'Alliance organise des séminaires et des ateliers en partenariat avec d'autres groupes pour renforcer la capacité des éducateurs et des experts en santé mentale; il coordonne les présentations dans des conférences internationales; il organise partout dans le monde des rencontres pour le développement professionnel en parallèle avec des réunions régionales. Les échanges d'idées et de pratiques au niveau international se font également via des bulletins électroniques et un site Internet.

Tout un chacun peut devenir membre et l'adhésion est gratuite. Les demandes d'affiliation se font par le site Internet de l'Alliance. La section «ressources» du site contient des informations, des études et des données, ainsi que des outils de planification pour la santé mentale à l'école provenant d'un éventail de sources du monde entier.

Pour de plus amples informations: le site web d'INTERCAMHS, www.intercamhs.org

Merci à Louise Rowling, d'INTERCAMHS, pour cette contribution.

Indicateurs de santé mentale

NHS Health Scotland travaille pour le compte de l'exécutif écossais au développement d'une série d'indicateurs de santé mentale pour mesurer le bien-être mental de la population écossaise. Ce travail atteint maintenant sa phase finale. Avant la divulgation de la dernière série d'indicateurs cet été, plusieurs événements de dissémination ont été programmés pour mars et avril 2007, afin d'informer la population des progrès réalisés et de discuter de la manière dont les indicateurs peuvent être utilisés au niveau national et local.

Les événements auront lieu à Edimbourg, Glasgow, Perth, Inverness et Dumfries.

La note d'information la plus récente, qui résume les progrès accomplis et les futures activités de développement des indicateurs de santé mentale, a été publiée en décembre et est consultable sur:

<http://www.healthscotland.com/documents/1463.aspx>

Pour de plus amples informations: le site web de WellScotland,

<http://www.wellscotland.info/news/item.php?id=146>

Source: le bulletin de WellScotland

XI. SITES INTERNET

Un index en ligne des droits de l'homme universels est maintenant disponible

L'index des droits de l'homme universels permet un accès instantané aux informations relatives aux droits de l'homme du système des Nations Unies.

L'index inclue des observations et recommandations d'experts spécialistes des organes des Nations Unies chargés des droits de l'homme, nouveau Conseil des droits de l'homme et les sept organes des traités y compris.

Les recherches peuvent être menées par région et par pays, par droit, par organe, par type de personnes concernées.

Pour accéder directement à l'index: <http://www.universalhumanrightsindex.org/>

Source: bulletin de l'OSMHI

XII. PUBLICATIONS

Rapport final du projet MINDFUL

Ce rapport résume les principales activités et les résultats du projet «*Mental health information and determinants for the European level (MINDFUL)*», qui a été mené à bien sous la direction de STAKES entre le 15 mars 2004 et le 15 juin 2006. Ce projet était co-parrainé par la Commission européenne- DG SANCO dans le cadre du programme d'action communautaire sur la santé publique.

MINDFUL avait pour objectif d'améliorer le niveau d'information en matière de santé mentale au sein de l'Union européenne (UE) et de faire des propositions pour la mise en place d'un système général d'information en matière de santé mentale pour l'UE. L'idée centrale était d'élargir le champ d'action des systèmes de contrôle en santé mentale pour couvrir, non pas seulement la maladie mentale, mais aussi la santé mentale positive et la promotion de la santé mentale, ainsi que la prévention des troubles mentaux.

MINDFUL était constitué de sept projets partenaires, dans différents pays de l'UE, avec pour chacun d'entre eux un leader indépendant et des collaborateurs. STAKES a coordonné le projet, mis en place des indicateurs de santé mentale, défini des données et recherché des données publiques sur la santé mentale pour la base de données de MINDFUL, qui est accessible gratuitement à

(<http://info.stakes.fi/mindful/EN/database/indicators.htm>).

Pour télécharger la rapport (en anglais): le site web de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/health/ph_projects/2003/action1/docs/2003_1_11_frep_en.pdf

En affaires pour de bon: La solution à l'emploi proposée par l'entreprise sociale

Ce rapport, terminé en décembre 2006, est le fruit d'un partenariat avec Social Firms Scotland et Social Firms Wales. Il appelle à soutenir la croissance du secteur des entreprises sociales afin de créer plus d'emplois pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de travailler dans un poste classique. Ce document devrait être largement utilisé pour influencer les politiques et convaincre que le recours aux entreprises sociales peut être une solution aux besoins en matière d'emploi des personnes désavantagées.

Pour télécharger le résumé ou le rapport complet (en anglais): le site web de Social Firms UK, <http://www.socialfirms.co.uk/index.php/Section150.html>

Législation antidiscriminatoire dans votre pays

En 2000, les Directives européennes relatives à l'égalité (2000/43/EC et 2000/78/EC) ont établi la base juridique de la législation antidiscriminatoire à travers l'UE.

Une nouvelle étude, disponible en anglais et en français, poursuit un double objectif. Elle propose, d'une part, une cartographie exhaustive et indépendante des mesures législatives en vigueur au niveau national (volet 1), et d'autre part, de mesurer leur impact pour lutter contre la discrimination fondée sur le sexe, la religion ou les convictions, l'âge et l'orientation sexuelle en dehors de l'emploi et du travail (volet 2). Cette étude couvre les 27 États membres de l'UE ainsi que 5 pays non européens examinés à titre de comparateurs : l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et les États-Unis d'Amérique.

Pour télécharger cette étude: le site web de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/public/pubst_fr.htm

Revue sur l'éthique en santé mentale

Cette revue électronique internationale est évaluée par un comité de lecture et peut être consultée gratuitement.

La revue se veut un forum utile pour les échanges d'idées et d'expériences entre ceux qui se sont engagés à améliorer les standards éthiques, les comportements et les choix en matière de délivrance des soins psychiatriques.

Pour télécharger le premier numéro de cette revue (en anglais):

<http://65.39.131.180/ContentPage.aspx?name=Journal%20of%20Ethics%20and%20Mental%20Health>

XIII. EVENEMENTS A VENIR

9-11 mars 2007

Conférence «Investir dans la recherche sur les politiques et l'économie de la santé mentale», Venise (Italie)

Pour de plus amples informations et pour télécharger la présentation et le formulaire d'inscription: la page web de l'ICMPE, <http://www.icmpe.org/test1/events/events.htm>

17-21 mars 2007

15^{ème} Congrès européen sur la psychiatrie, «La psychiatrie en Europe – Une science et un art», Madrid (Espagne)

L'objectif de ce congrès est d'ouvrir de nouvelles perspectives sur cette science et cet art que constitue la psychiatrie, ainsi que sur les questions liées au traitement et au soin des patients.

Pour de plus amples informations: le site internet du congrès (en anglais),

<http://www.kenes.com/aep2007/welcome.asp>, ou envoyez un e-mail à aep2007@kenes.com.

22-23 mars 2007

Congrès fondateur d'HORATIO – les infirmières psychiatriques européennes, «La Santé Mentale en Europe: contribution de la science et de la pratique infirmière psychiatrique», Arnhem (Pays-Bas)

Ce congrès fondateur sera le premier congrès bisannuel en Europe où les participants pourront échanger leurs connaissances et partager de l'information et de l'inspiration.

Pour de plus amples informations: le site internet du congrès (en anglais),

<http://www.oudconsultancy.nl/horatio/index.html?1160844320109>

25-27 mars 2007

6^{ème} Conférence internationale «Des aides publiques pour les personnes handicapées», Cracovie (Pologne)

En raison de circonstances imprévues, la conférence a dû être reportée du 26-28 novembre 2006 au 25-27 mars 2007.

La conférence est organisée en lien avec la cérémonie d'ouverture de l'Année Européenne de l'Egalité des Chances pour tous – 2007.

Pour de plus amples informations: le site web de l'association Polonaise des Personnes Handicapées, www.pson.ip.krakow.pl

26-28 mars 2007

3^{ème} congrès mondial annuel sur les soins de santé – Europe 2007, Barcelone (Espagne)

Le congrès mondial de la santé (Europe) est organisé sous le haut patronage de la Commission européenne. Il s'agit du seul forum international d'importance qui permet à plus de 500 responsables de la santé d'échanger leurs meilleures pratiques et leurs initiatives pour améliorer l'offre de services et les résultats en Europe.

Pour de plus amples information: le site internet dédié à la conférence,

www.worldcongress.com/europe

NOUVEAU!! 30 mars 2007

Conférence de l'EHMA, «Shaping the Future for Community Action on Health Services», Bruxelles (Belgique)

La conférence est organisée par l'EHMA (European Health Management Association) en collaboration avec la Commission européenne.

Faisant suite à la période de consultation lancée fin septembre par une communication de la Commission et devant se terminer le 31 janvier 2007, cette conférence représentera une occasion à ne pas manquer pour toutes les parties prenantes (stakeholders) intéressées par un échange de points de vue avec la Commission concernant les instruments appropriés qui permettraient de fournir des services de santé dans toute l'Europe, de même que les actions concrètes que l'Union européenne pourrait mener pour apporter plus de sécurité juridique là où cela fait actuellement défaut.

La conférence arrive à point nommé car elle suit la réception, par la Commission, des réponses des parties prenantes à la consultation et elle précède la préparation de propositions par la Commission. Ce sera par conséquent une occasion d'ouvrir le dialogue, lequel est essentiel si l'on veut faire en sorte que les futures actions communautaires relatives aux services de santé reflètent bien les besoins et opinions des parties prenantes.

Pour de plus amples informations: personne de contact, sabine@ehma.org ou celine@ehma.org,

ou visitez le site web de l'EHMA,

<http://www.ehma.org/news/default.asp?NCID=13&NewsID=155>

19-21 avril 2007

6ème conférence européenne d'ACENDIO, «Communication infirmière et pratique multidisciplinaire», Amsterdam (Pays-Bas)

Cette conférence sera consacrée à l'amélioration des soins prodigués aux patients par le biais de la communication infirmière et de la pratique multidisciplinaire.

Pour de plus amples informations: le site internet d'ACENDIO,

<http://www.oudconsultancy.nl/acendioadam/amsterdam/acendioprogramth.html>

26-27 avril 2007

Conférence sur «La Santé Mentale dans l'environnement humanitaire», Oslo (Norvège)

Objectifs de la conférence:

- sensibiliser à l'importance de prendre en compte la santé mentale dans l'environnement humanitaire;
- accorder plus de priorité à la santé mentale dans le travail des organisations humanitaires internationales, des organisations non gouvernementales et des gouvernements;
- inclure la santé mentale dans les programmes humanitaires.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,

<http://www.copewithcrisis.no/english/index.html>

10-12 mai 2007

Conférence de l'Europe en Action, «Les droits civiques pour tous – Des droits civiques complets et une protection légale pour les personnes ayant un retard intellectuel », Varsovie (Pologne)

Les thèmes principaux de cette conférence seront: le soutien dans la prise de décision et la représentation légale; la citoyenneté pleine et entière et la protection légale; et la perte de la capacité légale et ses conséquences.

Pour de plus amples informations; le site web consacré à la conférence,

www.EuropeInAction.org

NOUVEAU!! 10-12 mai 2007

9ème conférence du NNDR, «La participation de tous – en première ligne de la recherche sur le handicap», Göteborg (Suède)

La conférence du NNDR (Nordic Network on Disability Research) offrira une vaste plateforme de discussion sur les défis actuels et inédits qui se posent à la recherche dans le domaine du handicap. Tous les groupes impliqués dans la recherche sur le handicap ou dans la pratique

afférente sont les bienvenus s'ils souhaitent participer et le programme inclut des «social events» et des opportunités pour nouer des contacts et mener des discussions informelles.
Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,
<http://www.nndr2007.com/>

24-26 mai 2007

Congrès International de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale (LBFSM), «Jusqu'ici tout va bien... mais il ne faut pas s'inquiéter», Bruxelles (Belgique)

Le projet des organisateurs est d'inviter à poursuivre la réflexion sur des questions de fond (La santé mentale et les nouveaux contextes de vie, Santé Mentale et Santé Publique, La notion de Résistance...), organisées en thématiques transversales, à partir des pratiques cliniques et des lectures que permettent la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, le droit et d'autres disciplines qui aujourd'hui s'associent volontiers à l'univers de la santé mentale.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la LBFSM, Tél +32 2 511 55 43, E-mail emessens@skynet.be

31 mai- 2 juin 2007

Conférence 2007 de SME, «Pas de Santé sans Santé Mentale: du slogan à la réalité», Vienne (Autriche)

Le thème central de la conférence sera les connections et la cohérence entre les politiques européennes et leur impact sur la santé mentale de la population.

Les participants venus de tous les pays d'Europe seront encouragés à discuter des possibles stratégies de mise en œuvre de la santé mentale tout au long de la vie et à initier des coopérations entre différentes organisations et institutions travaillant sur les questions de santé mentale aux niveaux européen et national.

Vous pouvez contribuer en envoyant vos idées pour les ateliers qui vous intéresseraient.

Pour de plus amples informations, merci de contacter: office@promente-Wien.at ou info@mhe-sme.org

5-6 juin 2007

Conférence sur la Semaine de l'emploi 2007, L'Europe du travail – Créer plus d'emplois et de meilleurs emplois, Bruxelles (Belgique)

La toute première priorité pour l'avenir socio-économique de l'Europe réside dans la création d'emplois de qualité et les dirigeants politiques s'attèlent à la promotion de résultats concurrentiels. Quelle pourrait être la contribution des secteurs publics et privés, en tant qu'employeurs, employés, agences ou officiels?

Pour de plus amples informations:le site web de la conférence,
<http://www.employmentweek.com/>

15-17 juin 2007

8^{ème} Conférence de l'Union européenne de l'Emploi Aidé (European Union of Supported Employment – EUSE), Belfast (Irlande du Nord)

La conférence, «*Emploi aidé – Fonctionne-t-il pour tout le monde?*», a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques dans l'emploi aidé, ainsi que d'explorer la façon dont ce modèle peut être utilisé avec d'autres groupes désavantagés. La conférence posera aussi cette question: «*L'emploi aidé fonctionne-t-il pour tout le monde?*», et si ce n'est pas le cas, pourquoi?.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,
<http://www.euseconference2007.org>

18-19 Juin 2007

15^{ème} conférence européenne des services sociaux: «Egalité des chances: Le défi des services sociaux et de santé pour une Europe de la diversité», Berlin (Allemagne)

Cette conférence rassemblera plus de 400 délégués issus des principales organisations nationales, européennes, privées et publiques du secteur de l'action sociale et leur permettra d'apprendre ensemble à optimiser les possibilités offertes à tous, jeunes ou vieux, indépendamment de leurs points faibles ou de leur handicap.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Sarah Wellburn, Tél +44 1273 549817, E-mail sarah.wellburn@socialeurope.com

19-23 août 2007

Congrès Mondial sur la Santé Mentale de la Fédération Mondiale pour la Santé Mentale, Hong Kong (Chine)

Le thème du congrès de cette année est « *L'Impact de la Culture sur la Santé Mentale: l'Orient rencontre l'Occident* ».

Pour de plus amples informations: le secrétariat du congrès, Tél +852 2778 7173, Fax +852 2770 9345, e-mail info@wmhc2007.com, ou le site web dédié au congrès, www.wmhc2007.com

25-29 août 2007

13^{ème} Congrès International de la Société Européenne pour la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, «Comblant les vides – Intégrer les perspectives en santé mentale de l'enfant et de l'adolescent », Florence (Italie)

Le 13^{ème} congrès international de l'ESCAP est conçu pour offrir aux cliniciens, aux chercheurs, aux travailleurs de la santé et aux personnes intéressées par le bien-être des enfants et des adolescents une véritable appréciation des méthodes contemporaines d'évaluation et d'intervention.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Cecilia Sighinolfi, E-mail cecilia.sighinolfi@azzurro.it, ou visitez le site web dédié à la conférence, http://www.escap-net.org/web/index.php?option=com_content&task=view&id=69&Itemid=148

NOUVEAU!! 28 août – 1^{er} septembre 2007

24^{ème} Congrès mondial de l'IASP, «Prévenir le suicide tout au long de la vie: Rêves et réalités», Killarney (Irlande)

Le congrès de l'IASP (International Association for Suicide Prevention) traitera des inquiétudes liées à l'augmentation du nombre de suicides, ainsi que des différents aspects du traitement de cette tragédie sociale et médicale.

Des avancées de la recherche doivent être réalisées de toute urgence s'agissant tant des causes que de la prévention et des interventions curatives, lesquelles constituent de véritables défis pour les professionnels de la santé mentale, les travailleurs intervenant en situation de crise, les volontaires et les personnes que le suicide a endeuillées. La présence, à Killarney, d'experts internationaux au fait de la complexité des questions liées à ce sujet garantira le partage d'une large expertise et expérience, grâce à toute une série de symposiums, d'ateliers et de sessions parallèles et plénières.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, <http://www.iasp2007.org/>

31 août, 1-2 septembre 2007

"Un monde de possibilités", 8^{ème} Congrès International d'Autisme Europe, Oslo (Norvège)

Les objectifs du congrès sont: mettre en lumière les résultats pratiques, les valeurs et les implications de la recherche au vu de sa contribution à la qualité de vie et au développement des personnes souffrant d'ASD (Autism Spectrum Disorder –troubles du spectre autistique). Toutes les présentations se feront le reflet de cet objectif.

Pour de plus amples informations: le site internet du congrès, <http://www.autismcongressoslo.org/comweb.asp?ID=1&segment=1&session=>

18-21 novembre 2007

10^{ème} Conférence SMES-EUROPA, «15 ans après...», Rome (Italie)

Le but de la conférence est:

1. De faire une évaluation rétrospective: «...quelle est la situation au bout de 15 ans?», qu'est-ce qui a été changé de manière positive ou négative?
2. Des perspectives et propositions pour le futur, des priorités absolues en matière de droits et d'accès à la santé et aux services sociaux pour les personnes sans abri.

Pour de plus amples informations sur la conférence: le site web de SMES-EUROPA, http://www.smes-europa.org/Rome2007_10conf_SMES_UK.htm

19-21 juin 2008

Conférence thématique de l'Association mondiale de la psychiatrie, «Dépression et bonnes conditions psychiatriques dans les soins primaires», Grenade (Espagne)

Les principaux objectifs de la conférence seront les suivants:

- Présenter de nouvelles données sur les signes avant-coureurs de la dépression;
- Débattre de leur pertinence dans le cadre de la promotion de la santé et de la prévention de la dépression;
- Promouvoir l'échange entre les professionnels des soins primaires et ceux de la santé mentale sur la gestion de la dépression et d'autres troubles mentaux courants.

Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Dr. Francisco Torres-González, E-mail ftorres@ugr.es, ou visitez le site web dédié à la conférence, <http://www.wpa2008granada.org>

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org